

a J D. *[Signature]*
 N. S. Le Bas Vicair
 Lequel est le sixante le vingt troisieme jour
 de février le corps d'une fille ordain a la misen par
 marie Jeanne de nouvelle Sage femme jurée de cette
 ville Selon le rapport qu'elle nous en a fait, nec La
 nuit precedente en legitime mariage de nicolas maffie
 marchand en cette ville Et de magdelaine du Ros des
 pere Et mere, Je l'ontigne vicair de la paroisse de
 Leger en la ville. Le tout a été inhumé dans l'eglise de
 cette paroisse avec les ceremonies ordinaires de l'eglise
 en presence du sieur qui mart Curé de cette paroisse Et de
 sieur grand prêtre. Lesquels ont signés de ce interjellés

Efformes, rance
 Lequel est le sixante le vingt troisieme jour de février
 de la paroisse de Leger en la ville de Leger au Bapt. Anon. Jour
 jésuité en aujourd'hui en legitime mariage de Martin Verin Brasier et de
 Marie Bellet. Lesquels sont el mesme habitans de cette paroisse. Le present acte
 en presence de Marie Bellet et de ses sœurs et de la marie Marie guillaume Verin
 fils de Jacques Verin de cette paroisse et de son cousin libris au Collège de Leger
 signés de ce interjellés.
 Marguerite Verin
 Marie Bellet
 Marie Bellet
 Marguerite Verin
 N. S. Le Bas Vicair

